

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 5.

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Voici quelques faits extraits des feuilles alleman-
des, auxquelles nous en laissons la responsabilité.

On lit dans la *Gazette de Vurtzburg*, sous la date
de Vienne, le 12 juillet :

« On assure de bonne source que, dans la confé-
rence qui a eu lieu entre le comte Buol et le baron
de Bourqueney, lorsque celui-ci donna lecture au
comte Buol de la dernière circulaire française, le
baron de Bourqueney déclara que les alliés pensaient
moins que jamais à renoncer à l'expédition de Cri-
mée, et qu'au contraire on était décidé à pousser,
à tout prix, l'entreprise jusqu'au bout, des intérêts
trop graves étant en jeu pour qu'on pût abandonner
la lutte ayant d'avoir atteint des résultats positifs.
D'autre part, l'Autriche a fait, dit-on, aux Puissances
occidentales des promesses qui les ont satisfaites. »

La *Gazette des Postes*, aussi sous la date de Vienne,
publie ce qui suit :

« L'internonce d'Autriche à Constantinople, le ba-
ron de Koller, a reçu, il y a peu de temps des ins-
tructions pour les délibérations relatives au qua-
trième point de garantie, qui devaient avoir lieu
aussitôt après l'arrivée de M. Thouvenel dans cette
capitale. On mande qu'on arrivera en peu de temps
à un résultat satisfaisant sous ce rapport, des pour-
parlers ayant déjà eu lieu à Vienne sur ce sujet, et
le résultat de ces pourparlers ayant été approuvé par
M. Thouvenel. »

NOUVELLES DE LA GUERRE.

On lit dans le *Moniteur* :

Le Ministre de la guerre a reçu du général Péli-
sier la dépêche suivante :

« 16 juillet, 11 heures du soir.

« L'ennemi, qui avait cherché vainement pendant
plusieurs jours à arrêter nos cheminement de gau-
che devant la tour Malakoff, a tenté pendant la nuit
dernière de nous faire reculer. Il a été repoussé par
la première division du second corps.

« Trois fois les Russes se sont élancés sur nos
tranchées en jetant leurs cris habituels, et à chaque

tentative ils ont dû se retirer devant le feu et le
calme de nos soldats, en abandonnant plusieurs des
leurs sur le terrain.

« Le général de tranchée Vinoy avait pris de très-
bonnes dispositions qui ont beaucoup contribué à
ce succès. »

Londres, jeudi 19 juillet. — « Lord Panmure a
reçu une dépêche du général Simpson, en date du
17 juillet, 9 heures du soir.

« Elle annonce que rien d'important n'a eu lieu
dans les lignes anglaises.

« La santé de l'armée alliée continuait à être
bonne. » — Havas.

Nous venons de recevoir le *Journal de Constanti-
nople*, du 9 juillet. On mande à ce journal de Bala-
clava, le 3 juillet :

« Un corps russe de 35 à 40.000 hommes, et que
nous croyons placé sous le commandement du gé-
néral Luders, s'est montré sur les hauteurs de Mac-
kensie; il est composé de plusieurs divisions, au-
tant que nous pouvons en juger par les dispositions
de son campement. L'une de ses divisions a poussé
une pointe en avant et s'est établie sur le plateau au-
dessus de l'emplacement des trois batteries qui s'é-
levaient jadis au-delà de Tchorgoum. Ces troupes
ne sont pas un corps isolé venu de l'intérieur; elles
ont été détachées du camp de la Balbek, et elles se
sont mises sous la protection des trois batteries Grin-
galet, Poutriquet et Bilboquet. L'intention de l'en-
nemi est évidemment de faire une diversion en fa-
veur de la tour Malakoff, que nous menaçons de plus
en plus. Nous nous apprêtons à le bien recevoir ;
toutes les troupes, et particulièrement les Piémontais,
jetées en avant-postes dans cette direction, ont
été considérablement renforcées.

« La nouvelle attitude des Russes n'a interrompu
en rien nos travaux contre la tour Malakoff et con-
tre le Redan; depuis ma dernière lettre, les tra-
vaux ont été avancés de 50 mètres sur ce dernier
point.

« Nous aurons fort à faire contre ces positions
lorsque le moment de l'attaque sera venu. Nous
connaissons aujourd'hui parfaitement tous les ou-

vrages que les Russes ont élevés sur une seconde
ligne derrière la tour et le Redan. »

Les nouvelles que nous transmettent nos corres-
pondants de Crimée sont de plus en plus rassuran-
tes. Le temps a été mis à profit depuis l'assaut du
18 : le génie et l'artillerie ont déployé une égale ac-
tivité.

Chaque jour, malgré les difficultés du terrain,
de nouvelles troupes ont été établies en avant du
mamelon Vert, et les positions occupées mainte-
nant par nos troupes au pied de Malakoff sont as-
sez étendues pour être gardées par une brigade
entière. Nos réserves sont aujourd'hui où étaient
nos avant-postes le 6 juin.

C'est dire assez le chemin qui a été fait; l'assaut
du 18 juin a été donné à 500 mètres; nos troupes
auraient tout au plus aujourd'hui à franchir le quart
de cette distance, si l'on jugeait convenable de re-
nouveler une attaque de vive force. Mais, en présence
des résultats satisfaisants obtenus par le génie et
l'artillerie, il est probable qu'on s'en remettra au
canon du soin de réduire Malakoff.

La batterie de la pointe du Carénage avançait ra-
pidement; il en était de même des nouvelles batte-
ries en construction; dont le feu doit interdire aux
vaisseaux russes toute coopération à la défense de
la place. — L. BONIFACE. (*Constitutionnel*.)

Devant Sébastopol, le 7 juillet. — Mardi, comme
je vous l'avais annoncé dans ma lettre du 3, nous
avons rendu les derniers devoirs à la mémoire de
lord Raglan, en accompagnant son cercueil jusqu'à
Kazatch, où il a été embarqué à bord du *Caradoc*.
Le cortège militaire était vraiment magnifique, et
jamais peut-être un plus éclatant témoignage de con-
sidération publique n'avait été donné à un chef mi-
litaire, jamais un guerrier n'a été entouré d'une
plus grande pompe militaire, que celle qu'on a dé-
ployée autour des restes mortels du feld-maréchal.
Ces soldats couverts encore de la poussière des
combats, ces canons encore noircis de la fumée de
batailles et ces compagnons éprouvés par de si rudes
travaux, formaient un ensemble unique dans l'his-
toire.

FEUILLETON

SALVATOR ROSA DANS LES ABRUZZES.

(Suite et fin.)

Les jours qui suivirent n'amenèrent aucun changement
remarquable dans la situation de Salvator, si ce n'est de
faire conquérir au peintre toute l'estime de Giuseppe et
au musicien toutes les bonnes grâces de Coviello. Il fit
néanmoins quelques observations intéressantes. Il crut
lire dans les regards de la femme du chef un sentiment
de bienveillance qui semblait augmenter de jour en jour,
et il crut s'apercevoir que la brusquerie et la dureté
de Guido étaient en rapport direct avec la douceur et la
réverie d'Imola. Subissant peut-être à son insu l'influence
d'un instinct secret, il agit avec beaucoup de réserve,
se montra froid et parla peu. Il ne lui fallut pas beau-
coup d'efforts pour jouer ce rôle mélancolique, car il était
déjà en proie à une invincible tristesse, à une souffrance
nostalgique. Du reste, il vécut de la vie de ses gardiens,
mangeant à la hâte, campant à la belle étoile, couchant
dans les cavernes, et faisant au moment le plus imprévu,
quelque excursion longue et lointaine. Il reprit enfin ses
crayons. On prétend que la captivité de l'artiste a tourné
au profit de l'art.

On peut remarquer, à Rome, au palais Corsini, un

paysage empreint d'une désolation terrible : une mon-
tagne agreste, des rochers lugubres, des arbres fracas-
sés, des eaux mornes, tout y révèle une grande éléva-
tion d'idées, dominées par un immense désespoir. Il est
inutile d'ajouter que cette page étrange est signée du nom
de Salvator Rosa.

Les voyageurs ont rencontré dans les Abruzzes quel-
ques sites assez semblables à celui qui a dû servir de mo-
dèle au tableau dont nous venons de parler. Ce fut dans
un de ces endroits funestes que le prisonnier se trouva
seul avec la femme du chef des bandits. Imola semblait
souffrante; elle avait quelque chose d'égaré dans la
démarche, quelque chose de désespéré dans le regard.

— *Amico mio*, dit-elle d'une voix presque tremblante
dont l'accent guttural avait un charme pénétrant, à quoi
penses-tu donc dans tes tristesses? Tes pieds sont-ils
seuls sur la montagne? la plaine a-t-elle conservé ton
cœur? Est-ce ta mère que tu regrettes? est-ce ta sœur ou
ta fiancée?

— Ma mère, répondit Salvator, j'y pense quelque-
fois. Ma sœur, elle a un bon mari, que j'aime comme un
frère. Ma fiancée, je n'en ait point eu, et je n'en aurai
jamais!

— Que veux-tu dire? reprit Imola; pourquoi cela?
N'es-tu pas jeune et beau garçon digne d'attirer l'atten-
tion d'une femme?

— Quand j'étais libre, murmura Salvator avec amer-

tume, j'ai vu quelquefois s'attacher sur moi les regards
des jeunes filles de Naples.

Imola soupira, ou plutôt étouffa péniblement un soupir.

— Moi aussi, s'écria-t-elle en s'asseyant à deux pas du
prisonnier, moi aussi, j'ai été une jeune fille de Naples!
Moi aussi, j'ai habité la rue de Tolède et parcouru la
Chiaja! Moi aussi, j'ai navigué sur le golfe dans une
felouque légère, à la clarté de la lune, et j'ai chanté
dans la région des Sirènes en promenant mes doigts sur
une harpe d'or. J'étais alors belle et heureuse! Plus
d'une fois, en cherchant le repos, j'ai vu le soleil se lever
derrière le cratère du Vésuve; et, alors que le signal du
plaisir m'arrachait au sommeil, à ce doux sommeil qu'on
ne connaît qu'à l'âge de l'espérance, j'ai vu ce même so-
leil disparaître derrière les orangers de Capri!

— Oh! oui, Naples! Naples! s'écria Salvator en suivant
sa propre pensée; c'est maintenant que je comprends la
force du proverbe populaire : J'ai vu Naples, et je puis
mourir!

— J'étais belle et heureuse alors! reprit Imola d'une
voix de plus en plus sombre, et en s'abandonnant à ses
souvenirs; belle d'une beauté qui devait me perdre,
heureuse d'un amour qui n'a pu me sauver!

— Je ne vous comprends pas, *madona*, dit Salvator,
surpris enfin de l'accentuation étrange avec laquelle
avaient été prononcées les paroles qui venaient de frap-
per son oreille.

A trois heures, les troupes étaient disposées sur tout le parcours du cortège, depuis la maison du défunt jusqu'au débarcadère de Kazatch, bordant la route des deux côtés. D'abord les troupes anglaises jusqu'au quartier-général français, puis les troupes françaises jusqu'aux dernières hauteurs de la baie de Kazatch, et enfin de la jusqu'au débarcadère, la magnifique infanterie de marine anglaise. A trois heures et demie, le général en chef, accompagné des commandants des deux corps et suivi de tout l'état-major, s'est rendu à la maison de lord Raglan, où l'attendaient déjà Omer-Pacha, le général La Marmora et le général Simpson, avec leurs brillantes suites et un détachement de la garde anglaise, musique en tête. Peu d'instants après l'arrivée du général Péliissier, le cercueil a été placé sur une prolonge d'artillerie, manie de son canon et attelée de huit chevaux. Les cordons du poêle étaient portés par quatre généraux en chef qui entouraient à cheval le char funèbre. A quatre heures on se mit en marche au son de la musique et au bruit des salves de l'artillerie placée sur toutes les hauteurs du parcours et tirant un coup par minute.

En tête du convoi marchait un détachement de la gendarmerie anglaise, puis un régiment de lanciers anglais et un autre de lanciers piémontais; venaient ensuite un régiment de nos chasseurs d'Afrique et un régiment de cuirassiers; une batterie à cheval de l'artillerie de la garde française, suivie d'une batterie à cheval anglaise, fermaient le cortège, précédant immédiatement le char funèbre, rappelant ainsi que le noble lord portait le titre de grand-maître de l'artillerie. Le cercueil était recouvert du pavillon anglais, avec l'épée et le chapeau du lord, et une couronne d'immortelles qu'y a posée, au dernier moment, la main amie du général Péliissier. Derrière le cercueil, entouré des généraux en chef, Simpson, La Marmora, Omer-Pacha et Péliissier, marchait la maison militaire du feld-marchal, et, après elle, les nombreux états-majors, les députations de toutes les armes, en grande tenue et à cheval.

Le temps était superbe, et ce cortège immense et brillant, se déroulant lentement au milieu d'un concours de curieux, presque tous soldats, présentait un spectacle magnifique et émouvant au milieu de ce plateau de la Chersonèse, transformé en un grand camp militaire, et cotoyant cette ville où grondait le canon meurtrier, comme un orage lointain, accompagnant la marche funèbre de ce chef illustre.

Ajoutez à cela l'imposant spectacle de la mer calme et tranquille, couverte de flottes nombreuses, payoisées à mi-mât en signe de deuil, et vous pourrez vous former une idée de cet ensemble, qui prenait à nos yeux un caractère tout particulier, par le sentiment d'une profonde douleur que chacun de nous portait dans son âme.

Arrivés enfin, vers sept heures, à l'embarcadère de Kazatch, un autre spectacle plus imposant encore frappait nos regards. Sur le fond sombre et menaçant de nombreux vaisseaux, couverts de leurs matelots, se détachaient les canots blancs du dernier cortège, montés par les matelots, également habillés en blanc et tenant haut leurs avirons. La députation de notre marine et celle d'Angleterre se pressaient aux abords de l'embarcadère et, dans un silence muet, as-

sistaient à la remise du cercueil à bord du grand canot et qui devait le conduire à bord du *Caradoc*. Tout-à-coup, au milieu de ce profond silence, retentit un coup de canon; c'est le signal que le cercueil a descendu à bord du grand canot. A cet instant, la cavalerie qui garnissait la vaste baie, les troupes de ligne qui bordaient le rivage présentent les armes, et, ce dernier hommage rendu, le canot, chargé du précieux fardeau, glissa lentement sur une onde tranquille et polie comme un miroir, et, suivi des nombreuses embarcations, s'éloigna du rivage. Alors au son des dernières détonations d'artillerie, le cortège s'écoula lentement, emportant en silence les grands regrets et la grande douleur.

Mais revenons au siège auquel on travaille toujours, pour se préparer aux nouvelles opérations contre la place. Vous comprendrez à merveille que je n'entre pas dans les détails de ces travaux; je vous dirai seulement que, avant-hier, dans la nuit, les Russes ont tiré beaucoup de la place, et ont fait même une petite sortie pour reconnaître nos travaux; mais, repoussés immédiatement avec vigueur, ils sont rentrés dans la ville, sans autre résultat. Le tir de nos mortiers, réglé avec précision, paraît déranger beaucoup les vaisseaux russes qui restent encore dans le port de Sébastopol. On parle de bombes qu'on a vu éclater sur le pont même d'un de ces bâtiments. Et comme ces projectiles appartiennent à nos gros mortiers à plaque, cela doit produire un effet terrible. Et il leur sera difficile de changer de place, car aujourd'hui c'est le seul endroit où ils peuvent se tenir avec le plus de chances.

Les changements qui arrivent dans les campements de nos troupes sur la Tchernaiâ, ne sont que des mutations passagères; je ne crois pas nécessaire de vous en parler en détail. Je vous dirai seulement que depuis hier le général Canrobert est venu avec sa division remplacer au siège une de ses anciennes divisions.

Le temps continue à être très-beau; et quoique depuis trois jours les chaleurs soient revenues, la brise nord-ouest rafraîchit assez l'air pour tempérer l'atmosphère. Aussi, la santé générale est bonne et l'influence passagère des indispositions a tout-à-fait disparu depuis une semaine.

L. BONIFACE.
(Constitutionnel.)

Une dépêche de Stockholm avait prétendu que la nouvelle de la prise de Lovisa, par la marine anglaise, était fautive et que cette ville n'avait été éprouvée que par un incendie accidentel. Un rapport officiel de l'amiral Dundas nous apprend aujourd'hui que l'acte militaire ainsi démenti a bien réellement eu lieu. Cette dépêche est ainsi conçue :

« A bord du *Duc de Wellington*. — Phare de Tolboquin, 7 juillet. — La *Magicienne* est revenue, ce matin, de Lovisa. Je joins à ma dépêche le rapport du capitaine Yelverton, commandant le bâtiment de Sa Majesté l'*Arrogant*, qui a réussi à détruire un fort d'une construction très-solide, à Svartholm, situé à l'entrée de la baie de Lovisa. Leurs Seigneuries remarqueront, avec regret, que, malgré le désir de cet officier, la ville de Lovisa a été malheureusement détruite par le feu qui s'est déclaré par accident dans la nuit qui a suivi l'expédition des bâtiments de Sa Majesté.

Le capitaine Vansillard m'apprend que les autorités de la ville ont elles-mêmes reconnu et expliqué la cause accidentelle de l'incendie. » — Havas.

EXTÉRIEUR.

SAXE. — On écrit de Magdebourg, le 16 juillet : « Le *Correspondant de Magdebourg* a annoncé dernièrement que des officiers russes, accompagnés d'agents commerciaux, étaient arrivés ici et avaient traité avec divers fabricants pour des fournitures de poudre et de plomb. Nous pouvons confirmer cette nouvelle et ajouter que ces fournitures sont très-considérables et qu'on a fait aux fabricants des conditions très-avantageuses. » — Havas.

ESPAGNE. — M^r Franchi, nonce du Pape, doit définitivement quitter l'Espagne ces jours-ci.

Des correspondances de Burgos rendent compte d'un engagement qui a eu lieu entre une colonne de l'armée et la bande des Hierros. Dans cette rencontre, qui a été très-vive, deux soldats et quatre factieux ont péri.

Le bruit a circulé le 13 juillet, à Madrid, qu'une conspiration dans le sens Montemoliniste avait été découverte dans cette capitale.

— Madrid, mercredi 18 juillet. — « Les Cortès se sont ajournées hier, après avoir voté le budget.

« Un emprunt de 40 millions de réaux doit être réalisé à l'étranger. » — Havas.

RUSSIE. — Hambourg, jeudi 19 juillet.

« Un immense incendie a éclaté pendant la grande foire à Novogorod, en Russie. Il a détruit une très-grande quantité de marchandises s'élevant à une valeur de 3 millions de roubles, soit 12 millions de francs. »

— On écrit de Varsovie : Des voyageurs, dignes de foi assurent que la malle-poste, partie de Varsovie pour Saint-Petersbourg, le 11 juillet, a été attaquée, à 7 lieues environ de Varsovie, par cinq Circassiens de la garde du prince Paskiévitch. Bien que les voyageurs offrissent volontairement de donner tous leurs bagages et leur argent, ils furent tous assassinés, à l'exception d'une dame française. Le postillon et le conducteur éprouvèrent le même sort. Les chevaux furent tués. Plusieurs juifs et un aubergiste qui accouraient à la défense de la malle, furent également assassinés. Des gendarmes et des paysans, avertis par la fusillade, arrivèrent enfin et parvinrent à se saisir de quatre de ces brigands.

Le cinquième monta sur un arbre et fit feu sur les gendarmes qui finirent par le tuer comme une bête fauve. Cet affreux événement a produit une profonde sensation à Varsovie. Il est remarquable que les Circassiens n'ont pas touché à la propriété de leurs victimes. On assure que le mal du pays les fait entrer quelquefois dans une sorte de fureur qu'ils ne peuvent satisfaire que par les excès les plus sauvages; cet acte sanglant, ajoute-t-on, a été commis par un père et ses quatre fils. — Havas.

FAITS DIVERS.

Les journaux anglais annoncent la mort du docteur Archibald-Arnott, du 20^e régiment d'infanterie, à l'âge de 84 ans. Il avait été le médecin qui avait donné des soins à Napoléon I^{er} au moment de sa mort. — Havas.

— Assez belle et assez heureuse, poursuivait la femme du chef d'un ton animé, pour attirer l'attention du viceroi et pour exciter la jalousie de mon fiancé ! Assez belle et assez heureuse, te dis-je, pour que l'usurpateur me fit enlever par des sbires, pour que l'homme que j'aimais et qui m'aimait s'enfuit de désespoir dans les montagnes et fit cause commune avec les bandits ! Pourtant Falcone et moi, nous appartenions à deux honorables familles ; mais qu'était-ce que la famille, qu'était-ce que l'honneur, pour l'Espagnol, pour le tyran ? Plus tard, lorsque Guido, devenu chef de troupe, parvint à surprendre la felouque royale sur le golfe, et m'enleva dans sa barque avec l'aide de ses compagnons, il se vengeait, voilà tout ! Il n'avait plus pour moi le même amour ; il ne croyait plus au bonheur, il ne s'occupait plus de ma beauté. Était-ce honte de l'avenir ? Était-ce jalousie du passé ? Nous n'avons pas été heureux. La seule félicité que nous ayons goûtée en ce monde, est restée de l'autre côté de la baie. Depuis quelque temps surtout, je ne sais quelle ambition de conspirateur a remplacé dans l'âme de Falcone l'inconscience du bandit et la tendresse de l'amant. Que produiront tant de marches et de contre-marches ? où nous mèneront tous ces complots ?

— Je comprends, dit Salvator, qu'il y ait dans le cœur de votre mari, encore plus que dans tout autre cœur de Napolitain, le désir de renverser le tyran imposé par l'étranger.

— Eh ! que peut me faire, à moi, la chute du viceroi ? que m'advient-il de sa mort ? Mon déshonneur est avéré et mon bonheur anéanti !... Ah ! si Guido m'aimait encore, comme nous fuirions !... Mais parlons de toi, *amico mio*, parlons de toi.

— De moi ?
— Oui. Je dois avouer, sans y rien comprendre, l'intérêt de mère, l'intérêt de sœur, l'intérêt étrange que tu m'inspires.

— *Madona* !
— Est-il vraiment impossible de te délivrer de tes ennuis ? de connaître au moins la cause de tes regrets ?

— Je vous l'ai dit ; je ne regrette que la liberté, je n'ai que l'ennui d'être esclave.

— Une prison qui se compose de vingt lieues de montagnes !

— Des gardiens qui me couchent en joue si je fais seul plus de deux cents pas !... D'ailleurs, votre façon de vivre n'est pas la mienne. Vous n'assassinez pas l'homme sur son chemin, c'est vrai ; mais vous pillez la maison qui s'écarte de la ville. Le pain que vous me faites manger est toujours humide des larmes d'un malheureux. Pardonnez-moi cette franchise. Tenez, *madona*, s'il me faut rester avec vous plus longtemps, je sens à mon chagrin, je...

— Tu ?

— Je mourrai !

— Sois donc libre ! s'écria Imola avec une émotion extraordinaire ; sois libre, fût-ce pour ma punition ! Salvator était déjà debout.

— Libre ! dit-il avec un inexprimable accent de joie. Imola sourit amèrement et fixa sur le jeune homme un long regard rempli de reproche qui le fit rougir et s'incliner.

— Ecoute, reprit-elle après un silence, écoute et entends-moi bien. Dès que le soleil se cachera derrière la montagne, la troupe entière se mettra en marche du côté de Nocera. Comme les autres fois, nous formerons deux bandes, l'une sous le commandement de Guido, l'autre sous la conduite de Giuseppe. Toi, ne marches-tu pas toujours sous les ordres de ton ami ?

— Que ferai-je ? demanda le jeune homme avec un vif mouvement de curiosité.

— Ecoute. Tu marcheras avec la troupe jusqu'à ce qu'il fasse nuit. Alors avec ton adresse, tu ralentiras peu à peu le pas en causant avec Coviello. Nous devons passer auprès d'un temple en ruines, qui se trouve à l'entrée d'une forêt, à deux lieues tout au plus d'une petite ville. Fais admirer à Coviello les vieilles murailles, examine, explique, raconte, discute, dispute même...

— Eh ! bien ?

— Tant pis pour toi si tu n'as pas compris !

— Coviello me poursuivra.

— Peut-être.

— On lit dans la *Gazette du Midi* :

« La sentence de mort prononcée contre le colonel don Blas Durana n'a pu être exécutée que sur un cadavre. Le condamné est parvenu à s'empoisonner dans la nuit du 13, malgré la surveillance dont il était l'objet. En vertu des lois pénales espagnoles, après la constatation du suicide, le corps a été transporté sur le lieu du supplice, et le bourreau a fait son offre au milieu d'une foule immense frappée de terreur. »

— Les calembourgs, dit le *Courrier de la Gironde*, ne datent pas d'aujourd'hui, témoin la harangue suivante, adressée par le maire d'une petite ville à un général des armées de Louis XIV, à son retour du Piémont :

« Monseigneur, tandis que Louis-le-Grand gêne les Génois, berne les Bernois et fait cantonner le reste des cantons ; tandis qu'il fait aller l'empire de mal en pire, damner le Danemark et suer la Suède, tandis que son digne rejeton fait baver les Bavares et rend les troupes de Zélie sans zèle ; tandis que Luxembourg fait fleurir la France à Fleurus, met en flammes les Flamands, lie les Liégeois et fait danser Castana sans castagnette ; tandis que le Turc fait esclaves les Esclavons et réduit en servitude la Servie ; enfin tandis que Catinat démonte les Piémontais, que Saint-Ruth se rue sur les Savoyards et que Larré les arrête, vous, Monseigneur, non content de faire sentir la pesanteur de vos doigts aux Vaudois, vous faites encore la barbe aux Barbets, ce qui nous oblige d'être, avec un profond respect, etc. »

Remarquons que le mot *Barbets* ne s'applique pas aux intéressants quadrupèdes connus sous ce nom, mais bien aux habitants de diverses vallées du Piémont et de la Suisse.

— On connaît les faits généraux de l'affaire du 18 juin, attaque de la tour Malakoff ; ce qui l'est moins, ce sont les faits particuliers, qui ont révélé de véritables traits de courage et d'héroïsme.

On ne lira pas sans intérêt un épisode de cette journée, raconté dans une lettre qu'écrivit à un de ses parents, M. Daram, capitaine dans les voltigeurs de la garde impériale, et que publie le *Journal de Toulouse* :

« Le jour du combat, je fus détaché, avec deux compagnies, en avant du mamelon Vert, devant Malakoff, dans une tranchée russe qu'on venait de prendre. A quelques mètres en avant, mon sous-lieutenant et quarante hommes faisaient face aux embuscades russes. Un de ses voltigeurs se traîne à terre à quatre pattes, et va porter de l'eau à quelques blessés que nous entendions se plaindre. Arrivé là, dans les hautes herbes, en dépit des balles des embuscades russes, il eut l'idée de prendre un blessé sur son dos et revint très-heureusement avec son fardeau.

» Mon sous-lieutenant me fit prévenir de cet heureux voyage et me demanda si on pouvait continuer. J'arrivai presque en rampant auprès de lui, car le passage était à découvert et les Russes tiraient dès qu'ils voyaient quelqu'un passer. Enfin, le service s'organise, chaque voltigeur voulait avoir son blessé. Deux entre autres m'en ont rapporté cinq chacun. Bref, ce manège a duré toute la journée et mes voltigeurs ont sauvé trente-huit blessés.

» Vois-tu le bonheur de ces malheureux, qui, de

prisonniers des Russes, se sont retrouvés avec des Français ! Il y en avait qu'on a été chercher à plus de 400 pas en avant de mes lignes. J'étais heureux, je n'aurais pas donné ma journée pour beaucoup... Mais qui enrageait ? C'était les Russes !

» Nous avions pris dans la compagnie dix ou douze de nos meilleurs tireurs, et dès qu'un Russe mettait le nez hors de l'embuscade pour tirer sur ceux qui ramenaient un blessé, deux ou trois balles venaient siffler à ses oreilles et souvent le toucher lui ou un autre, dans l'embuscade ; nous étions un peu plus élevés qu'eux et ils ne pouvaient pas nous le rendre facilement ; il en était de même lorsqu'ils voulaient sortir pour dévaliser les morts ou les blessés. »

DERNIERES NOUVELLES.

On lit dans le *Moniteur* : Le ministre de la guerre a reçu la dépêche télégraphique suivante :

« Crimée, le 18 juillet 1855, onze heures du soir. » Les Russes ont fait une petite sortie la nuit dernière contre les attaques d'Inkermann. Il va sans dire qu'elle a été repoussée.

» J'ai visité aujourd'hui mes travaux de Kamiesch, ils marchent bien et se complètent. »

A partir de dimanche prochain, 22 juillet, des trains spéciaux, dits *trains d'Exposition*, seront organisés sur toutes les lignes des chemins de fer.

Ces trains arriveront à Paris le dimanche matin, et repartiront pour leur destination le mardi matin, donnant ainsi 48 heures aux personnes qu'ils auront amenées pour visiter les palais de l'Industrie et des Beaux-Arts. Le prix des places dans les *trains d'Exposition* a été réduit par les compagnies de 40 p. % sur le tarif actuel. Les cartes des *trains d'Exposition* prises aux différentes stations des chemins de fer donneront droit à deux entrées gratuites, l'une au palais de l'Industrie, l'autre au palais des Beaux-Arts, et si les personnes le préfèrent deux entrées successives dans le même palais.

Le secrétaire-général, ABLES DUFOUR.

CHRONIQUE LOCALE.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'ANGERS ET DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

PROGRAMME du dix-huitième Concours départemental d'animaux domestiques en 1855.

Le Comité d'agriculture de la Société industrielle, réuni par convocation spéciale, à l'effet de donner suite à l'institution des concours annuels pour l'encouragement de diverses races d'animaux domestiques, et assurer l'exécution de celui de 1855, a arrêté les bases du 18^e concours départemental comme suit, savoir :

ARTICLE PREMIER. Le dix-huitième concours départemental d'animaux domestiques aura lieu à Angers, place du Champ-de-Mars, le dimanche 23 septembre prochain, à neuf heures précises du matin.

ART. 2. Les propriétaires, agriculteurs et éleveurs du département, qui désireront faire concourir leurs animaux devront les présenter au lieu indiqué, ledit jour, avant l'ouverture du concours pour être enregistrés ; les animaux qui n'auraient pas été présentés et inscrits avant neuf heures, ne seront pas admis.

front chargé de soucis ? De même qu'on est toujours jaloux par vanité, on me cherche encore par habitude !

— *Addio* donc, *madona*, *addio* !

En disant ces mots, le jeune homme mit un genou en terre et posa ses lèvres brûlantes sur la main frémissante de l'infortunée Imola.

Il est probable que le plan de la femme du chef fut exécuté de point en point, car bientôt Salvator Rosa reparut à Naples. C'est dans cette ville que l'artiste célèbre commença cette existence de misère et de douleur que Passeri a racontée. Devenu chef d'une famille à qui le pain manquait quelquefois, abreuvé de dégoûts, et de calomnies, il exécuta, dans un atelier obscur, la plupart de ces magnifiques paysages, de ces saisissants portraits que la postérité recherche toujours avidement, mais qu'achetaient à vil prix les brocanteurs et les revendeurs de la *Strada della Carità*. Comme si tout devait être dérisoire dans la vie de ce peintre de génie, jusqu'au nom de la rue ou des chefs-d'œuvre improvisés se trouvaient difficilement échangés contre la maigre subsistance d'une pauvre semaine.

ADELPHÉ NOUVILLE.

(Bulletin de la Société des Gens de Lettres.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

ART. 3. La distribution des primes se fera sur l'avis d'un jury formé dans le sein de la Société industrielle.

ART. 4. Les primes seront décernées dans l'ordre et aux conditions qui suivent, savoir :

1^{re} CLASSE. — ESPÈCE BOVINE.

Taureaux de 2 à 3 ans.

9 PRIMES.

1	prime de 1 ^{re} classe	de 80 fr.
1	— de 2 ^e	— de 60
1	— de 3 ^e	— de 50
1	— de 4 ^e	— de 40
2	— de 5 ^e	— de 30
3	— de 6 ^e	— de 20

Taurillons de 1 à 2 ans

8 PRIMES.

1	prime de 1 ^{re} classe	de 40 fr.
1	— de 2 ^e	— de 30
3	— de 3 ^e	— de 20
3	— de 4 ^e	— de 10

Génisses de 2 à 3 ans.

12 PRIMES.

1	prime de 1 ^{re} classe	de 40 fr.
1	— de 2 ^e	— de 30
3	— de 3 ^e	— de 20
3	— de 4 ^e	— de 15
4	— de 5 ^e	— de 10

Génisses de 1 à 2 ans.

9 PRIMES.

1	prime de 1 ^{re} classe	de 30 fr.
2	— de 2 ^e	— de 20
2	— de 3 ^e	— de 15
4	— de 4 ^e	— de 10

2^e CLASSE. — ESPÈCE OVINE.

Race anglaise. — Béliers.

5 PRIMES.

1	prime de 1 ^{re} classe	de 30 fr.
1	— de 2 ^e	— de 20
1	— de 3 ^e	— de 15
2	— de 4 ^e	— de 10

NOTA. — Ces animaux devront être âgés de huit mois au moins.

3^e CLASSE. — ESPÈCE PORCINE.

Races anglaises pures et croisées. — Verrats.

3 PRIMES.

1	prime de 1 ^{re} classe	de 30 fr.
1	— de 2 ^e	— de 20
1	— de 3 ^e	— de 10

NOTA. — Ces animaux devront être âgés de six mois au moins.

Race craonnaise. — Verrats.

3 PRIMES.

1	prime de 1 ^{re} classe	de 30 fr.
1	— de 2 ^e	— de 20
1	— de 3 ^e	— de 10

NOTA. — Ces animaux devront être âgés de six mois au moins.

ART. 5. Les animaux qui ont obtenu des primes dans les concours généraux ou régionaux, ne seront pas admis à concourir de nouveau. Leur présence pourra néanmoins donner lieu au rappel de la prime obtenue.

ART. 6. Les animaux primés dans un précédent concours départemental ne pourront concourir de nouveau que pour des primes d'un degré supérieur à celles qu'ils ont précédemment obtenues.

ART. 7. Toute personne qui sera convaincue d'avoir fait une fausse déclaration d'âge ou de race, pourra être exclue du concours par le jury.

ART. 8. Les primes qui, faute de sujets, ne seraient pas décernées aux classes auxquelles elles sont affectées, pourront être réparties par le jury entre les autres classes.

ART. 9. Toute prime devra être retirée avant le délai de quinze jours, sous peine de déchéance pour celui qui l'aura obtenue.

ART. 10. Le présent programme sera soumis à l'approbation de la Société, en séance générale, puis à celle de M. le Maire de la ville d'Angers, et de M. le Préfet de Maine-et-Loire.

Arrêté en séance du Comité d'agriculture de la Société industrielle, le 30 juin 1855.

Le Président du Comité, BOUTTON-LEVÊQUE.

Trois CLÉS enchaînées ensemble, dont une petite, ont été déposées au bureau de M. le Commissaire de police, où la personne qui les a perdues peut les réclamer.

AVIS

Chemin de grande communication, n° 49. — Traverse du hameau de Maligné (commune de Martigné).

Le Maire de la commune de Martigné, canton de Doué, donne avis que le plan parcellaire des terrains à céder à ladite commune pour le redressement du chemin de grande communication, n° 49, dans la traverse du hameau de Maligné, suivant la direction fixée par l'arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, en date du 23 mai dernier, est déposé à la mairie où il restera pendant huit jours, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Loi du 3 mai 1841, art. 4, 5 et 6.

A la mairie de Martigné, le 13 juillet 1855.

Le Maire :

Signé : REUILLE.

— Et si l'on me tue...

— Cela t'évitera de mourir de chagrin.

— C'est juste. J'en courrai le risque. D'ailleurs, je suis las de la vie que je mène, et je mets ma confiance en Dieu.

— *Addio*, *caro mio* !

— Merci, oh ! merci, *madona* ! que tous les saints du ciel vous récompensent !

— *Addio* ! j'espérais, je l'avoue, te garder plus longtemps près de moi ; mais je commence à comprendre qu'il vaut mieux que tu nous quittes. J'ai vu le regard de Guido s'attacher sur toi avec une expression... Il suffirait d'un doute, d'un soupçon, d'un moment !... Que sais-je ? je n'ose déjà plus causer avec toi devant lui !

— Que voulez-vous dire ?

— *Addio* ! Mais ne nous trahis pas, au mois ! Imola peut pardonner à un ingrat, mais elle ne se consolera jamais d'avoir rendu la liberté à un traître.

— Sur mon salut éternel et sur celui de tous les miens !...

— Cela suffit.

— Mais vous, *madona*, ajouta le prisonnier avec un intérêt qu'il ne chercha pas à cacher ; vous, en me sauvant, ne vous exposez-vous pas à vous perdre ?

— Moi ! s'écria Imola avec un rire sardonique ; moi ! Eh ! n'a-t-on pas besoin de moi ? N'est-ce pas sur mon sein gonflé de tourments que le chef des bandits pose son

LIVRETS D'OUVRIERS.

MM. les Maires sont prévenus qu'ils trouveront chez M. Godet, imprimeur à Saumur, les Livrets d'ouvriers et Registres d'inscription de ces Livrets, rue M. le Préfet a ordonné d'imprimer, en exécution de la loi du 22 juin 1854, devenue strictement obligatoire.

MM. les manufacturiers, fabricants et chefs d'atelier, trouveront à la même adresse les registres qu'ils sont obligés d'avoir pour se conformer à cette même loi.

Le prix du Livret que, dès à présent, pourront se procurer tous les ouvriers et ouvrières travaillant pour une fabrique ou un atelier, à l'intérieur ou au dehors de l'établissement, est de 25 centimes l'exemplaire cartonné.

Pour les fabricants et chefs d'atelier, le prix des

Registres cartonnés est de 60 centimes à 1 franc 50 centimes, suivant le nombre de feuilles.

BOURSE DU 19 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 03 cent. — Fermé à 66 53
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 92 50.

BOURSE DU 20 JUILLET.

5 p. 0/0 baisse 03 cent. — Fermé à 66 50
4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Fermé à 92 75.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Etudes de M^e LECOY, avoué à Saumur, et de M^e TIJOU, notaire à Saint-Mathurin.

Licitation entre majeurs et mineurs.

A VENDRE

TROIS MORCEAUX

DE TERRE LABOURABLE.

Situés commune des Rosiers et de la Ménitrie (Maine-et-Loire).

L'adjudication aura lieu à la Mairie de la Ménitrie, par le ministère de M^e TIJOU, notaire à Saint-Mathurin, commis à cet effet.

Le dimanche 19 août 1855, à trois heures de l'après-midi.

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE.

Art. 1^{er}.

Un morceau de terre labourable, situé au Chemin-aux-Moines, commune des Rosiers, joignant au levant M^{me} Matignon, au couchant René Charroau, au midi René-Mathieu Renault, et au nord M. Tessier, contenant cinquante-deux ares soixante-quinze centiares.

Art. 2.

Un autre morceau de terre aussi labourable, situé au même lieu, joignant au levant M^{me} Matignon, au couchant M. Renault, au midi le sieur Dutertre, et au nord M. d'Anquetil, contenant vingt-quatre ares cinquante-sept centiares.

Art. 3.

Et un morceau de terre, également labourable, situé au Terroir-de-la-Grollerie, commune de la Ménitrie, joignant au levant le sieur Péliissier, au couchant M. Tessier, au nord un chemin, et au midi le sieur Florent Renault, contenant trente-neuf ares trente-neuf centiares.

PROPRIÉTÉ.

Lesdits immeubles appartiennent : 1^o A dame Adélaïde Hy, veuve du sieur Louis Cirot, demeurant au Chemin-aux-Moines, commune des Rosiers, pour moitié en toute propriété, comme ayant été commune en biens avec son dit mari, et pour moitié en usufruit de l'autre moitié, comme donataire de ce dernier ; 2^o Et, pour le surplus, aux enfants des sus-nommés : Auguste Cirot, journalier, demeurant aux Loges, commune de la Ménitrie ; demoiselle Adélaïde Cirot, gageuse, demeurant commune de la Ménitrie ; Eugène Cirot ; Adolphe Cirot, et Louise Cirot ; ces trois derniers mineurs, ayant pour tutrice leur mère, et pour subrogé-tuteur Auguste Cirot, leur frère.

PROCÉDURE.

La vente dont s'agit a été ordonnée par jugement du Tribunal civil de Saumur, en date du 2 juin 1855, rendu sur la demande formée par le sieur Auguste Cirot et la demoiselle Adélaïde Cirot, sus-nommés, ayant pour avoué M^e Lecoy, contre ladite veuve Cirot, tant en son nom qu'au nom et comme tutrice de ses enfants mineurs, aussi sus-nommés, ayant ladite dame Cirot M^e Chedeau pour avoué. — Le même jugement a fixé la mise à prix des biens à vendre, et a commis, pour procéder à leur adjudication, M^e Tijou, notaire à Saint-Mathurin, lequel a dressé à cet effet, le 8 juillet

1855, le cahier des charges, qu'on pourra consulter en son étude.

MISE A PRIX.

Les immeubles ci-dessus désignés seront adjugés aux enchères, comme il a été dit plus haut, à la Mairie de la Ménitrie, le dimanche 19 août 1855, à trois heures de l'après-midi, sur les mises à prix suivantes :

1^o Pour le morceau de terre du Chemin-aux-Moines, premier désigné, à raison de deux cent vingt-cinq francs les cinq ares cinquante centiares (la boisselée) ;

2^o Pour l'autre morceau de terre, du même lieu, désigné à l'article deux, à raison de deux cent cinquante francs aussi les cinq ares cinquante centiares ;

3^o Et pour le morceau de terre, désigné à l'article trois ci-dessus, à raison de cent quatre-vingt francs les cinq ares cinquante centiares.

OBSERVATIONS.

Pour tous renseignements, consulter le cahier des charges, déposé en l'étude dudit M^e TIJOU, notaire à Saint-Mathurin ; et s'adresser, soit à ce notaire, soit à M^e LECOY, avoué à Saumur, poursuivant ladite vente, au nom du sieur Auguste Cirot et d'Adélaïde Cirot, majeurs.

Dressé à Saumur, le 21 juillet 1855. (372) Signé : LECOY.

A VENDRE

UNE MAISON

Et 27 ARES DE VIGNE environ, d'un seul tenant,

Situés à la Pierre-Couverte, commune de Bagnaux.

S'adresser à M. RAYNAULT-MONESTE, rue du Portail-Louis, ou à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (354)

M. MOTAIS, notaire à Tigné, demande un CLERC. (369)

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Rue de l'École de Médecine, 31.

L'APPEL

JOURNAL DE LA JEUNE LITTÉRATURE.

Avec cette épigraphe : **A Tous et par Tous.**

Ce journal a pour but essentiel de publier les œuvres des jeunes écrivains que leur position tient éloignés de Paris.

Tous les articles non insérés seront renvoyés aux auteurs avec des notes motivant le refus.

LA MERCURIALE DES HALLES ET MARCHÉS

JOURNAL COMMERCIAL-AGRICOLE,

PUBLIE 24 HEURES AVANT tous les journaux agricoles de Paris les Cours de toutes les Céréales, Denrées et Marchandises.

La MERCURIALE reçoit par la voie du télégraphe électrique et publie, dans ses numéros qui sont distribués dans les départements le dimanche matin, les Cours des marchés d'Orléans, Amiens, Chartres, Melun, Dijon, Pontoise, Saint-Quentin, Saumur, Arras, Montreuil, Lyon, Nantes, Troyes, Marseille ; les mardis et samedis, le Cours du marché de Londres des lundis et vendredis ; et, le jeudi matin, le Cours du marché de Lille.

	TROIS MOIS.	SIX MOIS.	UN AN.
1 ^{re} Edition, 6 numéros par semaine,	10 »	18 »	52 »
2 ^e Edition, 5 »	7 »	12 »	22 »
3 ^e Edition, 2 »	»	»	10 »
4 ^e Edition, 1 »	»	»	»

ON S'ABONNE A PARIS, RUE COQ-HÉRON, 5.
Le Journal est adressé gratuitement à l'essai à toutes les personnes qui en font la demande par lettres affranchies.

A VENDRE
TROIS PRÉS,

L'un situé en la prairie de Munet, joignant la charèze de cette prairie, contenant 44 ares, les deux autres morceaux dans la prairie de la Motte, le tout commune d'Artannes : l'un de 26 ares, joignant M. Vallois, et l'autre de 1 hectare 88 ares, joignant M. de Brézé.

Ces prés, qui appartiennent à M. Octave Persac, de Nantes, seront vendus à l'amiable.

Les personnes qui désireraient avoir le tout ou partie, sont priées de s'adresser à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, rue des Basses-Perrières, n^o 14. (373)

Etude de M^e BRUAS, notaire à Angers.

A VENDRE
BELLE TERRE

De 460 hectares,

Dans les Deux-Sèvres, à la limite de Maine-et-Loire, peu loin de Vihiers.

Grand Château de construction moderne. Métairies, Closeries, beaux Bois-Taillis et Futaies. — Chasse magnifique.

S'adresser, pour traiter, audit M^e BRUAS. (353)

A VENDRE
OU A ARRENTER,

MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, nos 105 et 107, près la place Saint-Michel.

Il y aura toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à M. DESSEPME, boulanger à Saumur, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (362)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Saint-Jean, n^{os} 27 et 29,

Habitée par M^{me} Gerberon et M. Pasquier.

Produit annuel, susceptible d'augmentation, 1,400 francs.

Facilités pour les paiements du prix. S'adresser à M^e CHASLE, notaire, place de la Bilange. (339)

A VENDRE

Deux JARDINS affilés d'arbres, avec MAISONS, à la Croix-Gourdon, sur le bord de l'eau, près du chemin de fer. S'adresser à M^{me} veuve GRAVIER, à la Croix-Verte, ou à M. JAGOT-GRAVIER, rue Cendrière. (355)

VIN BLANC, par 25 litres, à 0 fr. 50 cent. et 0 fr. 60 cent.

COTRETS à 50 francs le cent. S'adresser à M. PERSAC, rue du Prêche. (367)

A VENDRE
LA FERME DE LA

Grande-Croix-de-la-Voûte,

SITUÉE
Commune de St-Lambert-des-Levées. S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (366)

A VENDRE

Ensemble ou séparément,

DEUX JARDINS,

Situés rue du Roi-René.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire, ou à M. NANCEUX. (343)

A LOUER

Pour Fr. 160,

Un joli JARDIN et une MAISON nouvellement restaurée, Situés près l'ancienne Gare du chemin de Fer.

A LOUER pour FR. 100,

Un petit JARDIN et une MAISON, Situés au Chapeau.

S'adresser à M. GALLEAU fils, rue d'Orléans. (341)

A CÉDER

DE SUITE,

MAGASIN DE BIJOUTERIE

ET D'ORFÈVRERIE,

Situé dans une des plus belles positions, à Saumur (facilité d'arrangements). S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE.

Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

Saumur, P. GODET, imprimeur.